



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Montauban, le 11 mai 2021

Communiqué de presse

Volet nucléaire du plan de relance

Le 27 novembre 2020, un plan de soutien au secteur nucléaire de 470 millions d'euros a été annoncé par le gouvernement dans le cadre de France relance. Cette filière joue un rôle important dans le tissu industriel national et en matière de souveraineté énergétique. Elle compte près de 300 entreprises et 220 000 emplois, dont la modernisation représente un véritable enjeu de mobilisation d'investissements.

Dans ce cadre, un fonds de soutien aux investissements du secteur nucléaire, doté de 200 millions d'euros, doit permettre de soutenir les entreprises de la filière, leur capacité d'innovation, de recherche et de développement et d'améliorer leur compétitivité. Un appel à projet dédié à la modernisation industrielle a été lancé en fin d'année. La première relève s'est clôturée fin janvier. Suite à son succès, le Gouvernement maintient les candidatures ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2021, avec un prolongement probable jusqu'en septembre 2021.

Pour plus d'informations :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697>

Au-delà de cet appel à projet, le renforcement des compétences revêt une importance capitale afin d'accompagner les projets de la filière au niveau national comme à l'international, et renforcer sa compétitivité. Ainsi, de nouveaux dispositifs ont été annoncés le mois dernier :

- la création d'une Université des métiers du nucléaire (UMN). Elle vise à dynamiser les dispositifs de formation du secteur nucléaire aux échelles régionale, interrégionale et nationale, en particulier sur les compétences critiques.
- le lancement, avec l'appui de l'UMN, d'un dispositif de bourse d'étude. Celle-ci se destina, essentiellement, aux jeunes en formation initiale afin de promouvoir l'attractivité de la filière nucléaire sur un spectre de formations répondant aux besoins sur des métiers en tension. Ces bourses d'études de l'ordre de 600 euros par mois s'adresseront dans un premier temps à une cinquantaine d'élèves méritants pendant leur formation (BTS, BAC Pro et CAP) et se préparant à devenir

les futurs électriciens industriels, chaudronniers, tuyauteurs, mécaniciens sur machines tournantes et soudeurs (métiers en tensions très recherchés par la filière).

- la publication dans les semaines à venir d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) avec une première relève fin mai-début juin 2021 afin d'identifier des projets permettant le développement, le renforcement ou le maintien des compétences de la filière notamment dans les métiers jugés critiques pour faire face à ses enjeux.

En complément, un appel à projet « Renforcement des compétences de la filière nucléaire » a été mis en place, et vise à identifier des projets permettant le développement, le renforcement ou le maintien des compétences de la filière nucléaire française, notamment dans les métiers jugés critiques.

Pour plus d'informations :

<https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Renforcement-des-competences-de-la-filiere-nucleaire-52223>